

PRODUIRE

FINANCEZ LES ÉNERGIES RENOUVELABLES !

Grâce à la finance solidaire, vous pouvez soutenir des projets de production d'énergie locale. C'est notamment le rôle d'Énergie Partagée qui vous encourage à devenir actionnaire de la solution énergétique. En investissant votre épargne dans des projets portés par les citoyens vous participez activement à la transition du fossile vers le renouvelable.

Énergie Partagée est labellisée **Finansol**, reconnue Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale.

Les avantages

- Vous agissez concrètement à votre échelle en devenant actionnaire d'un projet de transition énergétique.
- Votre placement financier peut vous rapporter une rémunération.
- Vous soutenez des petits projets qui ne pourraient pas se développer sans vous.
- Vous contribuez à développer une économie locale et durable en investissant dans des projets près de chez vous.

Monter un projet

Avant de vous lancer dans un projet collectif, suivez une formation dédiée ou consultez le guide d'accompagnement d'Énergie Partagée. [https://energie-partagee.org/wp-content/uploads/2018/06/Projet-EnR-citoyenne-Sorienter-pour-bien-demarrer_web.pdf]
C'est important d'évaluer les forces en présence dans votre groupe et **bien comprendre le territoire sur lequel vous désirez vous implanter.**

ALLER PLUS LOIN

energie-partagee.org [<https://energie-partagee.org>]